

Match #6 - ½ finale  
Jeudi 07/07/2016 – Allemagne / France  
Achats à effectuer entre le 04 et le 07 juillet 2016 20h.

Si la France gagne,  
vos achats

100%

★ REMBOURSÉS ★  
du 10 juin au 10 juillet 2016



\*voir modalités au verso et sur [www.teleshopping.fr](http://www.teleshopping.fr)

**TELE**  
SHOPPING

Si l'équipe de France masculine de football gagne chaque match qu'elle joue, prolongation incluse, dans le cadre du **Championnat d'Europe de Football 2016**, alors **VOUS AUSSI VOUS ALLEZ PEUT-ÊTRE GAGNER !!!**

Pour tenter votre chance c'est très simple ! Il vous suffit :

→ **D'acheter au moins 1 produit** (carte de fidélité exclue) dans l'un des 7 magasins **Télésourcing de France Métropolitaine**, pendant les horaires d'ouverture indiqués en magasin et aux dates précisées ci-dessous.

→ **De glisser le bulletin de participation** disponible en magasin dûment rempli après achat (avec coordonnées, montant du ticket de caisse et duplicata du ticket de caisse imprimé et agrafé) dans l'urne prévue à cet effet.

Si la France gagne,  
vos achats

**100%**

★ **REMBOURSÉS\*** ★

du 10 juin au 10 juillet 2016



## CALENDRIER DE PARTICIPATION

**Match #1 : 2-1**  
vendredi 10/06/2016 – France / Roumanie  
Achats à effectuer entre le 6 juin et le 10 juin 2016.

**Match #2 : 2-0**  
mercredi 15/06/2016 – France / Albanie  
Achats à effectuer entre le 11 juin et le 15 juin 2016.

**Match #3 : 0-0**  
dimanche 19/06/2016 – Suisse / France  
Achats à effectuer entre le 16 juin et le 19 juin 2016.

Si la France joue et gagne ensuite un huitième de finale, un quart de finale, une demi-finale ou la finale, alors à chaque match, vos achats seront peut-être 100% remboursés\* !

**Match #4 : 1/8 de finale : 2-1**  
dimanche 26/06/2016 – France / Irlande  
Achats à effectuer entre le 20 et le 26 juin 2016 15h.

**Match #5 : 1/4 de finale : 5-2**  
dimanche 03/07/2016 – France / Islande  
Achats à effectuer entre le 27 juin et le 02 juillet 2016 20h.

**Match #6 : 1/2 finale**  
Jeudi 07/07/2016 – Allemagne / France  
Achats à effectuer entre le 04 et le 07 juillet 2016 20h.



**7 gagnants (1 gagnant par magasin Télésourcing) seront désignés par tirage au sort dans les 20 jours maximum après chaque match joué et gagné par la France.**

\*Jeu avec obligation d'achat. Les gagnants tirés au sort se verront rembourser le montant de leurs achats dans la limite de 300€ TTC. Le règlement complet de l'opération a été déposé chez Maîtres Chouaraqui, Nacache, Fourrier et Sadoun - Huissiers de justice, 41 allée de la Toison d'Or, 94000 Créteil. Ce règlement disponible sur [www.teleshopping.fr](http://www.teleshopping.fr) et dans chaque magasin. Il peut aussi être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande en écrivant à l'adresse suivante : Top Shopping – bat. 264 – 45, avenue Victor Hugo – 93534 Aubervilliers Cedex (remboursement des frais d'affranchissement au tarif « lettre » lent en vigueur sur simple demande écrite à Top Shopping).

**TELE**  
SHOPPING